

<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article221>



Tombé de cheval près de sa mesure

- Comprendre ... - Histoire cachoise - Evénements -



Date de mise en ligne : mercredi 13 juillet 2016

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Tombé de cheval près de sa mesure

Claude Michel CORVÉE, né le 12 octobre 1759 à Duclair, fils de Jean Claude CORVÉE, marchand buraliste et de Marie Catherine LECLERC, vicaire de Sahurs depuis 1784 - passeport délivré par la municipalité de Duclair - embarqué le 4 septembre 1792 à Dieppe pour l'Angleterre, devint après le Concordat curé de Longueville sur Scie.



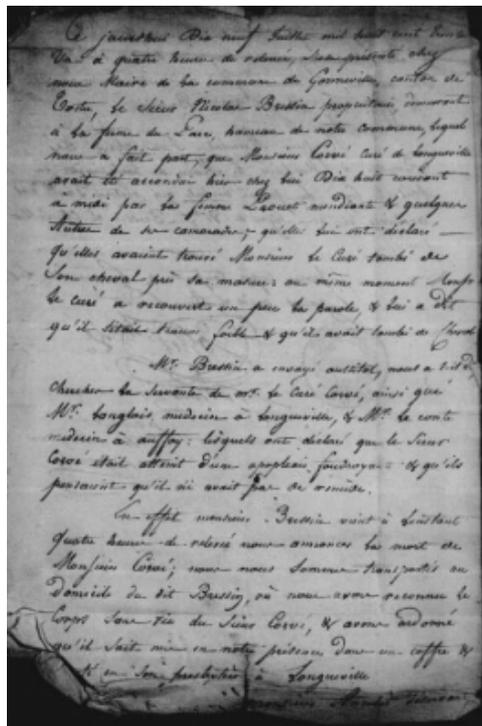
Victime d'un malaise, le curé tomba de son cheval près de la mesure de la femme Prouest. Son décès en juillet 1831 dut causer quelque émoi et donner lieu à de nombreux bavardages.



Celui-ci figure dans les registres de Longueville sur Scie où se sont présentés les déclarants, Jean Baptiste ANCELOT desservant de Gonneville et Pierre Adrien LANGLOIS, officier de santé, qui ont remis au maire le certificat suivant :

"Le 19 juillet 1831, à 4 h de relevée s'est présenté chez Ch COLLET maire de Gonneville, le sieur Nicolas BRESSIN, propriétaire demeurant ... du Parc, hameau de notre commune lequel m'a déclaré que le Sieur CORVÉE curé de Longueville avait été reconduit hier chez lui, dix huit courant à midi, par la femme PROUET, mendiante et quelques autres de ses camarades, qu'elles lui ont déclaré qu'elles avaient trouvé Monsieur le curé tombé de son cheval près de sa mesure ; au même moment Monsieur le curé a recouvert un peu la parole et lui a dit qu'il s'était trouvé faible et qu'il était tombé de son cheval.

Tombé de cheval près de sa mesure



Mr BRESSIN a envoyé aussitôt secours a t il dit chercher la servante de Monsieur le curé CORVÉE ainsi que Mr LANGLOIS médecin à Longueville et Mr LECONTE médecin à Auffay : lesquels ont déclaré que le Sieur CORVÉE est atteint d'apoplexie foudroyante et qu'ils pensaient qu'il n'y avait pas de remède.

En effet Mr BRESSIN vient à l'instant, 4 h de relevée de m'annoncer la mort de Mr CORVÉE ; nous nous sommes transportés au domicile dudit BRESSIN où nous avons reconnu le corps sans vie dudit CORVÉE et nous avons ordonné qu'il fut mis en notre présence dans un coffre et porté à son presbytère à Longueville.

Mr ANCELOT, desservant de notre commune, s'est chargé d'accompagner le corps jusqu'au presbytère du défunt et de déposer à la domestique ses linges et hardes ainsi que sa montre de manière qu'il ne reste aucun de ses effets chez Mr Nicolas BRESSIN.

Mr ANCELOT s'est chargé de remettre à Mr le Maire de Longueville la présente copie du procès verbal qui restera dans nos archives

